

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU ROCHER-PERCÉ**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MRC DU ROCHER-PERCÉ TENUE LE JEUDI 26 JUILLET 2018, À 14 H 30,  
À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ SITUÉE AU  
129, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE OUEST, À CHANDLER, SOUS LA  
PRÉSIDENTE DE LA PRÉFÈTE, MADAME NADIA MINASSIAN, ET À  
LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

---

M <sup>me</sup> Cathy Poirier, mairesse	Ville de Percé
M. Roberto Blondin, maire	Mun. de Ste-Thérèse-de-Gaspé
M. Gino Cyr, maire	Ville de Grande-Rivière
M. Henri Grenier, maire	Mun. de Port-Daniel — Gascons

***Ainsi que le personnel de la MRC du Rocher-Percé :***

M. Mario Grenier, directeur général

***Est absente :***

M<sup>me</sup> Louissette Langlois, maire Ville de Chandler

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET VÉRIFICATION DU  
QUORUM**

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 14 h 40 par madame Nadia Minassian, préfète de la MRC du Rocher-Percé. Monsieur Mario Grenier, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire d'assemblée.

**18-07-146-E**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT** que la préfète procède à la lecture de l'ordre du jour;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Cathy Poirier, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** que le conseil de la MRC adopte, par la présente, l'ordre du jour tel que proposé.

**SITE DE COMPOSTAGE ET BOUES DE FOSSE SEPTIQUE**

Point à l'ordre du jour reporté à une séance ultérieure.

**18-07-147-E**

**AUTORISATION POUR DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE  
DANS LE PROGRAMME D'AIDE QUÉBÉCOIS POUR LES  
INFRASTRUCTURES AÉROPORTUAIRES RÉGIONALES (PAQIAR)  
CONCERNANT LA RÉFECTION ET L'AMÉLIORATION DE L'AÉROPORT DU  
ROCHER-PERCÉ**

**CONSIDÉRANT** les conclusions et recommandations établies lors du colloque aérien tenu à Lévis en février dernier en ce a trait à la nécessité d'investir à court terme dans les infrastructures aéroportuaires du Québec;

**CONSIDÉRANT** le nouveau programme du gouvernement du Québec (PAQIAR);

**CONSIDÉRANT** que, depuis plusieurs années, la MRC du Rocher-Percé est à la recherche de financement pour l'agrandissement de la piste et la mise à niveau de ses équipements d'approche et d'entretien pour l'aéroport, et ce, afin de répondre aux nouvelles exigences et normes sur le transport aérien, principalement pour les spécificités requises par l'avion-ambulance et ainsi sécuriser ce service d'une importance capitale à long terme pour ses citoyens;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de monsieur Gino Cyr, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** que le conseil de la MRC du Rocher-Percé :

- ▶ autorise le directeur général, monsieur Mario Grenier, à procéder au dépôt d'une demande d'aide financière de 11,3 M de dollars, sur un projet total de 12,91 M de dollars, auprès du ministère des Transports du Québec, pour l'agrandissement de la piste à 5 500 pieds, la mise à niveau des équipements volet piste et des équipements mobiles;
- ▶ confirme sa participation financière de 1,6 M de dollars du coût des travaux;
- ▶ s'engage à déposer un avis de motion pour un règlement d'emprunt à l'acceptation de la demande d'aide financière par le gouvernement du Québec;
- ▶ autorise le directeur général, monsieur Mario Grenier, d'aller en appel d'offre pour les services professionnels requis à la réalisation de ce dossier.

#### **18-07-148-E**

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de monsieur Roberto Blondin, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** par les membres présents que la séance soit et est levée à 15 h 40.

---

Nadia Minassian  
Préfète

---

Mario Grenier  
Directeur général & secrétaire-trésorier